



Rapport d'activités
au
30 juin 2018

1. Description des activités de la société

- En matière d'opérationnalité des sites, prestation de services au profit des sociétés de gestion des aéroports wallons

L'activité principale de la SOWAER consiste à prester des services afin de soutenir les sociétés de gestion dans le cadre des missions qui leur sont confiées par le Gouvernement wallon.

La SOWAER bénéficiait, de la part de la Région wallonne, d'une concession domaniale sur les terrains situés dans les zones aéroportuaires de Liège - Bierset et de Charleroi - Gosselies assortie d'un droit réel sur les infrastructures suite à un apport en nature réalisé en 2002.

Depuis le 19 juin 2014, suite à l'apport en nature des terrains propriété de la Wallonie, la SOWAER est devenue pleinement propriétaire des deux aéroports (terrains et infrastructures).

Ces biens sont mis à disposition des sociétés gestionnaires des aéroports à titre onéreux.

La SOWAER bénéficie en outre depuis 2003 de la concession domaniale des terrains situés dans les aérodromes de Spa La Sauvenière, St Hubert et Cerfontaine.

La SOWAER est chargée d'assurer l'entretien et le développement de ces infrastructures ainsi que des zones économiques contiguës aux deux aéroports.

C'est dans ce cadre qu'elle a été chargée de réaliser un programme d'investissements approuvé par le Gouvernement wallon et qui comprend notamment la construction d'un nouveau terminal passagers, de nouveaux parkings avions, d'une nouvelle tour de contrôle et l'allongement de la piste à Charleroi - Gosselies ainsi que la construction d'un poste d'inspection vétérinaire, de parkings avions, d'un parc pétrolier et l'allongement de la piste à Liège - Bierset.

Elle peut également octroyer des financements aux sociétés gestionnaires afin de réaliser des investissements complémentaires.

Depuis sa création, la SOWAER a développé la gamme des services rendus aux sociétés de gestion. Ainsi, d'un simple concessionnaire, la SOWAER est devenue, au fil du temps, un prestataire de services multiples.

La SOWAER confie en effet aux sociétés de gestion un outil opérationnel de manière à favoriser le développement économique et l'emploi liés à l'activité aéroportuaire et permet à celles-ci une utilisation optimale du domaine public aéroportuaire en tenant compte des spécificités des infrastructures dédiées à l'activité aérienne.

Ainsi, outre la mise à disposition d'infrastructures opérationnelles et l'exécution des programmes d'investissements, la SOWAER a également mis à disposition des sociétés de gestion son know-how en matière technique, financière, juridique et fiscale, notamment dans le cadre de leurs investissements sur fonds propres.

La SOWAER met également à la disposition des sociétés de gestion les informations collectées sur les trajectoires de vols et les niveaux sonores des aéronefs, ainsi que divers outils permettant une gestion optimale et respectueuse de l'environnement des sites aéroportuares et réalise d'autres prestations en appui aux missions dévolues à celles-ci.

- **Gestion de participations financières pour le compte du Gouvernement wallon**

La SOWAER gère des participations financières dans les sociétés gestionnaires et ce, pour le compte du Gouvernement wallon, qui désigne lui-même les administrateurs qui le représentent dans ces sociétés.

- **Gestion des programmes environnementaux pour le compte de la Région wallonne**

La SOWAER est chargée de mettre en œuvre, de suivre et de financer les mesures environnementales adoptées par le Gouvernement wallon en vue d'accompagner et d'encadrer le développement des aéroports wallons.

Dans ce cadre, la SOWAER intervient dans l'acquisition et l'insonorisation d'immeubles situés autour des aéroports ainsi que dans l'octroi d'indemnités pour troubles commerciaux et professionnels et de primes de déménagement pour les locataires.

De plus, la SOWAER est chargée de mettre en place et de gérer un réseau permanent de sonomètres autour de chaque aéroport.

La SOWAER est chargée d'informer les riverains sur les différentes mesures environnementales qui leurs sont accessibles. Elle dispose pour ce faire de cellules présentes sur les 2 sites aéroportuares.

- **Financement des missions de sûreté et de sécurité confiées, par la Région wallonne, aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi.**

La SOWAER est chargée du financement, aux termes des missions déléguées particulières qui lui sont confiées par le Gouvernement et pour le compte de la Wallonie, d'activités confiées aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi en matière de sécurité et de sûreté.

- **Aménagement de zones d'activités économiques**

Dans l'objectif de valoriser les terrains autour de l'aéroport de Liège, ainsi que pour permettre le développement des activités de l'aéroport, le Gouvernement Wallon a procédé à des modifications successives du plan de secteur afin de dédicacer de nouveaux terrains en zones d'activité économique.

Depuis décembre 2008, c'est la SOWAER qui est chargée de la viabilisation de ces zones d'activité économique.

Pour ce faire elle a été reconnue comme opérateur au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques.

La SOWAER peut dès lors prétendre à des subsides régionaux afin de lui permettre de mener à bien la viabilisation de ces zones.

2. Commentaires des événements du premier semestre 2018

- [Rejet par le tribunal de première instance de l'Union européenne du recours introduit par BSCA](#)

Le 25/01/2018, le tribunal de première instance de l'Union européenne a décidé de rejeter le recours introduit par BSCA contre la décision de la Commission européenne du 1/10/2014, laquelle impliquait une forte majoration de la redevance due pour la mise à disposition de l'infrastructure aéroportuaire.

BSCA a décidé de ne pas faire appel contre cette décision et la SOWAER a dans la foulée décidé de retirer le recours qu'elle avait elle-même introduit.

- [Transfert aux missions déléguées de la SOWAER des immeubles acquis par ECETIA et IGRETEC et reprise de la dette par la Wallonie](#)

Le 28/06/2018, le Gouvernement wallon a confirmé sa décision de transférer aux missions déléguées à la SOWAER les immeubles acquis par ECETIA et IGRETEC dans le cadre des mesures d'accompagnement des riverains et adopté les modalités pratiques de ce transfert.

Par ailleurs, toutes des dettes contractées par la SOWAER dans le cadre des missions déléguées ont été reprises par la Région au 30/06/2018.

- Réalisation des programmes d'investissements

A. Etat des lieux

I. Travaux réalisés à l'aéroport de Liège

Travaux terminés au 30 juin 2018

- Programme investissements initial de 2001
 - Plate-forme Sud, dernière phase
 - Poste d'inspection vétérinaire
 - Nouvelle Aérogare
 - Liaison Flémalle
 - Réparation de la piste principale
 - Zone Fret Nord
 - Extension du Parc pétrolier
 - Allongement de piste
 - Ecoulement des eaux vers la Meuse
 - Chemin de ronde et clôture périphérique au Nord
 - Réalisation d'un réseau hydrant pour alimenter en kérosène la Zone Fret Nord
 - Mise en conformité des clôtures périphériques des terrains militaires
 - Câblage pour l'installation d'un système de détection d'incursion de piste par caméras thermiques
 - Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement
 - Assainissement terrains militaires – zone whisky et plaine de Cubber – Fonds FEDER – Spaque
 - Zone fret Nord – Points d'ancrage supplémentaires
 - Rénovation et upgrade de l'ILS 05R (Instrumental Landing System) de la piste principale
- Gros entretiens à charge de la Sowaer (2011-2022)
 - Rénovation installations électrique et HVAC de la tour de contrôle – phase 1
 - Réparations des voiries land-side entre les bâtiments TNT airways et B44
 - Comblement de puits de phosphate dans l'enceinte aéroportuaire
 - Rénovation du parking B46
 - Aménagement de l'ajutage du bassin d'orage militaire
 - Pose d'un nouveau réseau de gaines pour le balisage lumineux de l'approche 23L

- Réparation des bretelles d'accès à la piste S3-S4
- Réparation voirie land-side
- Réparation de la bretelle d'accès à la piste S2
- Remplacement du séparateur d'hydrocarbures du B102
- Création du deuxième accès à la carrière

Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2018

- Rénovation et upgrade du balisage de la piste 05R en cat. III
- Rénovation de l'ILS 23L (Instrumental Landing System) de la piste principale
- Rénovation panneaux de balisage (Modification QFU)
- Installation d'une nouvelle manche à air
- Pipeline – Mise en conformité cabine de soutirage
- Réparations ponctuelles revêtement bretelle N2
- Réparation de caniveaux au pied des tours d'embarquement
- Remplacement des poteaux d'éclairage en bois du B18
- Remplacement des barrières d'entrée de la Tour de contrôle
- Rénovation balisage de la raquette « 05R »
- Remplacement des chaudières de la Tour de contrôle
- Suppression des « Weld+end » sur le pipeline
- Création de nouveaux postes de stationnement d'avions au Sud
- Rénovation des installations de balisage du sol de la piste principale 23L-05R
- Rénovation du taxiway S5
- Rénovation de l'éclairage de la dalle Sud au droit de LACHS

Travaux en cours au 30 juin 2018

- Réparation du taxiway Alfa
- Réparation voirie de service aéroportuaire
- Rénovation Groupe No-Break B18
- Installation boucle fibre optique et alimentation antennes multilatération (radar sol)
- Boucle HT – Mise en conformité de la section du câble
- Rénovation de la piste secondaire 22R-04L
- Entretien des berges du bassin d'orage le long de la plateforme Sud
- Tour de contrôle – Création d'une nouvelle salle informatique
- Nivellement de la plateforme pour la construction future du bâtiment de fret B24
- Rénovation du taxiway Charlie 4
- Rénovation des châssis du bâtiment B44
- Réalisation d'une dalle de stationnement pour l'aviation d'affaires

Études en cours en cours au 30 juin 2018

- Liaison intérieure Zone Fret Nord – Voirie de contournement
- Modification échangeur n°4 de Flémalle
- Rénovation installations électrique et HVAC de la tour de contrôle – phase 2
- Mise en conformité de l'enfouissement du pipeline
- Extension de la Zone Fret Nord – phase 2
- Radar de sol – Installation des équipements et des antennes (Belgocontrol)
- Allongement de la piste secondaire et création de nouveaux taxiways
- Augmentation de la capacité de la piste principale
- Rénovation de l'HVAC du bâtiment 44
- Rénovation de la toiture du bâtiment 44
- Rénovation des châssis du bâtiment douane
- Mise en conformité des « Fuel pit » présents dans l'apron Nord
- Rénovation ponctuelle de la piste principale
- Rénovation du balisage du taxiway Alpha
- Remplacement des équipements de balisage installés dans les sous-stations balisage
- Rénovation des groupes short-break des sous-stations B44 et B94
- Rénovation de l'éclairage Sud
- Comblement de la carrière existante en extrémité de la piste 22R-04L
- Amélioration du système global de télésurveillance
- Acquisition d'équipements de détection de traces d'explosifs
- Barrières haute résistance (barrières OTAN et barrières fixes)
- Construction local préfiltre sélectif à l'entrée unique du Tpax
- Installation de sas de sortie anti-retour unique du Tpax
- Installation d'équipements de sûreté pour le préfiltre du Tpax
- Système de contrôle d'accès aux zones IFpax
- Amélioration de la couverture de contrôle radar
- Réorganisation de la circulation (cars, taxis, piétons) des parkings 1 & 2

II. Travaux réalisés à l'aéroport de Charleroi

Travaux terminés au 30 juin 2018

- Programme investissements initial de 2001
 - Extension station kérosène
 - Rénovation et extension de l'ancienne aérogare
 - Rénovation globale des équipements de balisage
 - Aménagement du hangar S14
 - Assainissement du site et voûtement du ruisseau le TINTIA
 - Réfection du taxiway Sud
 - Réparation de la piste
 - Construction d'une nouvelle aérogare au nord du site
 - Aménagement de dalles de stationnement aéronefs
 - Construction d'un parking voitures à étages, de voiries d'accès et de parkings au sol
 - Hall de maintenance
 - Passage en catégorie 3 (ILS et balisage)
 - Parc pétrolier
 - Taxiway Nord
 - Sécurisation périmétrique du site (remise en état des clôtures)
 - Parking voitures – couvertures des puits d'évacuation des fumées et des rampes pour automobiles + protection des façades
 - Modification et réparation du balisage du seuil de piste
 - Désenfumage du tri bagage et ajout de sorties de secours
 - Mise en conformité station d'épuration et bassin de rétention
 - Remplacement séparateur d'hydrocarbures dans le parking personnel
 - Rénovation et modification du balisage de la piste dans l'approche 07
 - Endoscopie de l'égouttage de la piste et des infrastructures s'écoulant vers le versant Sud
 - Sécurisation périmétrique du site (sécurisation « électronique »)
 - Construction du bâtiment technique pour le nouveau radar d'approches à Florennes

- Gros entretiens à charge de la Sowaer (2011-2022)
 - Rénovation des dalles P3 et P4
 - Réparations diverses des installations du balisage aéroportuaire
 - Réparations ponctuelles du revêtement en hydrocarboné du taxiway Nord
 - Rénovation décennal du groupe no-break de la cabine C2

- Investissements requis par Belgocontrol
 - Remplacement de plusieurs climatisations des locaux techniques de l'ILS, du DVOR, et du radar d'approche

- Investissements moyennant une redevance complémentaire
 - Extension des parkings avions nord – phase 1 (Ouest)
 - Extension des parkings avions nord – phase 2 (Est)

Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2018

- Entretien piste – Réparation urgente au droit de N1
- Rénovation parking personnel Nord
- Rénovation du système de détection d'incendie dans le tunnel technique
- Remplacement connectique du balisage
- Extension de la sous-station de balisage C5
- Remplacement des chaudières du bâtiment S14
- Réparation caniveau en position P66
- Réparation caniveau en position P65
- Remplacement Groupe de froid et ventilation bâtiment S7
- Réparations urgentes isolement balisage piste
- Rénovation des installations de balisage du sol de la piste – Phase 1
- Rénovation de l'étanchéité du parking à étages

Travaux en cours au 30 juin 2018

- Tour de contrôle – rénovation de l'alimentation électrique et des UPS
- Radar de sol – Installation d'une boucle en fibre optique spécifique
- Rénovation du taxiway Sud et des dalles P& et P2
- Rénovation des installations de balisage taxiway Nord et de la dalle de stationnement des avions Nord
- Radar de sol – Installation des équipements et des antennes (Belgocontrol)

- Radar de sol – Alimentation électrique des équipements et des antennes
- Remplacement des joints de dilatation du parking P1
- Rénovation hydrocarboné de la dalle SABCA et de la dalle béton devant l'atelier de peinture
- Construction d'une nouvelle sous-station C7
- Mise en conformité des deux « stop barre » sur le taxiway N1/N2
- Aménagements des bords de piste pour accueil de l'A340
- Réhabilitation de l'égouttage de la piste et de l'apron Sud
- Modification du QFU de la piste de 25-07 à 24-06

Etudes en cours au 30 juin 2018

- Allongement de la piste à 3.200m
- Rénovation de la tour de contrôle
- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement – rénovation égouttage de la piste
- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement – rénovation égouttage Sud de l'aéroport
- Audit du bouclage Haute Tension de l'aéroport
- Déplacement de cabine de détente gaz de la Sonaca
- Rénovation système de détection d'incendie des sous-stations électriques
- Remplacement machines détection explosifs en Standard 3
- Rénovation parking maintenance
- Création d'accotements de piste revêtus
- Réparations ponctuelles de l'hydrocarboné de la piste et du taxiway Nord
- Rénovation de caniveaux fibrés le long de la piste
- Installation d'une détection incendie dans les sous-stations électriques de C1 à C7
- Rénovation du balisage de la piste – Phase 2

III. Travaux réalisés à l'aérodrome de Spa - La Sauvenière

Travaux terminés au 30 juin 2018

- Travaux de structure et d'équipement pour installation de 2 futures stations carburant
- Installation de 2 nouvelles stations carburant aériennes
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Aménagement des zones d'avitaillement et alimentation électrique des containers à carburant et du hangar n°01
- Réparation du taxiway
- Mise en conformité installation électrique

- Modification du marquage de la piste – DGTA
- Rénovation et mise en conformité des installations de chauffage du Sunset
- Réalisation d'une campagne d'essais de sol en collaboration avec Spa Monopole et la Ville de Spa
- Réalisation d'une campagne d'essais de sol complémentaire imposée par le permis unique (zones non concernées par l'exploitation aéronautique)
- Mise en conformité suivant l'avis du Service Régional Incendie repris dans le permis unique
- Rénovation du système de surveillance CCTV de l'aérodrome

Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2018

- Assainissement des sols suite à l'obtention du permis d'assainissement courant de l'année 2013
- Rénovation toiture cabine HT et bardage bureau de navigation

Travaux en cours au 30 juin 2018

Néant

Etudes en cours au 30 juin 2018

- Rénovation et mise en conformité des installations de chauffage du terminal

IV. Travaux réalisés à l'aérodrome de St Hubert

Travaux terminés au 30 juin 2018

- Travaux de structure et d'équipement pour installation d'une future station carburant
- Installation d'une nouvelle station carburant aérienne
- Remplacement du vitrage du bureau de navigation
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Mise en conformité de l'installation électrique de Belgocontrol
- Réparations urgentes de la toiture de l'atelier A.A.T.
- Remplacement vitrage hangar n°01
- Réalisation d'une nouvelle aire à signaux
- Aménagement des abords de « les 100 Ciels » - anciennement appelé la « Clé des airs »
- Rénovation et optimisation des installations HVAC de la Clé des airs
- Remplacement et adaptation clôtures périphériques
- Remplacement des portes d'accès « avion » du hangar n°01
- Remplacement du câble d'alimentation électrique de la station de pompage

- Rénovation installations HVAC – bâtiment technique
- Installation clôture électrique et pose passage canadien
- Rénovation du bâtiment administratif toiture et bardages
- Rénovation du chalet toiture et bardages
- Réparation des toitures des hangars
- Remplacement des châssis et portes du chalet

Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2018

Néant

Etudes en cours au 30 juin 2018

- Nouvelle dalle en béton d'avitaillement
- Fourniture container d'avitaillement UL-91 et Jet A1
- Adaptation du hangar 7 en atelier de maintenance
- Mise en place de panneaux photovoltaïques
- Réaménagement ancien atelier de maintenance

V. Travaux réalisés à l'aérodrome de Cerfontaine

Travaux terminés au 30 juin 2018

- Drainage de la piste Sud
- Drainage de la piste Nord et des taxiways
- Mise en conformité des installations électriques et de détection d'incendie
- Travaux de gros entretiens et de grosses réparations du bâtiment administratif
- Installation d'un faux-plafond dans la cafétéria

Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2018

Néant

Travaux en cours au 30 juin 2018

- Stabilisation des pistes et des taxiways (marché pluriannuel)

- **Prises de participations dans les sociétés gestionnaires des aéroports et des aérodromes**

Liège Airport

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours du semestre de telle sorte que la participation que la SOWAER détient dans Liège Airport est toujours de 5.183.501 €, entièrement libérés, ce qui représente 24,10 % du capital.

BSCA

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours du semestre dans le cadre de l'objet social, de telle sorte que la participation que la SOWAER détient dans BSCA est toujours de 8.498.547 €, entièrement libérés, soit 22,56 % du capital.

La SOWAER détient également 3.450 parts en mission déléguée pour le compte de la Wallonie, soit 27,65 % du capital.

Au total, la SOWAER détient 6.265 parts, soit 50,21 % du capital.

Société de gestion de l'aérodrome de Saint Hubert

Au 30 juin 2018, la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Saint-Hubert atteint 22,63% (62.000 €) du capital alors que celle de la Régie aérienne de Saint-Hubert est, elle, de 54,01%. D'autres coopérateurs arrivés durant les derniers exercices forment maintenant ensemble le reste du capital de la société, soit 23,36%.

Société de gestion de l'aérodrome de Spa

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours du semestre de telle sorte que la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Spa atteint 62.000 €, entièrement libérés, ce qui représente l'entièreté du capital.

Société de gestion de l'aérodrome de Cerfontaine

La SOWAER détient l'entièreté du capital de la société, soit 125.000 €. La société ayant été mise en liquidation, une réduction de valeur a été actée sur l'entièreté du montant.

De plus, une convention cadre d'exploitation a été conclue avec un partenaire privé, la S.A. EBCF en vue de confier à cette dernière la gestion du site de Cerfontaine. Cette convention devrait déboucher sur la conclusion d'un bail emphytéotique de 99 ans.

- [Gestion des mesures environnementales](#)

A. Aéroport de Liège – Bierset

I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège-Bierset.

Dans le cadre d'une convention passée avec la Région wallonne, les acquisitions d'immeubles bâtis et non bâtis situés dans les zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège– Bierset sont effectuées par ECETIA.

Au cours du premier semestre 2018, 4 immeubles bâtis et 2 immeubles non bâtis ont été acquis, soit un total de 1.572 immeubles bâtis et 180 immeubles non bâtis.

II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zones A' et B' de Liège.

Au 30 juin 2018, 213 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' et B'.

III. Indemnités de chef de trouble commercial en zones A' et B' de Liège.

Au 30 juin 2018, 56 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Liège

Au cours du premier semestre 2018, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes et acousticiens) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 45.198,28 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 51.732,40 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Liège ont été versées pour un montant de 158.019,95 €

B. Aéroport de Charleroi – Gosselies

I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B.

Dans le cadre d'une convention passée avec la Région wallonne, les acquisitions d'immeubles bâtis et non bâtis situés dans les zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Charleroi sont effectuées par IGRETEC.

Au cours du premier semestre 2018, 1 immeuble bâti a été acquis, soit un total de 207 immeubles bâtis et 4 immeubles non bâtis.

II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zones A' et B' de Charleroi.

Au 30 juin 2018, 27 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' ou B'.

III. Indemnités de chef de trouble commercial en zones A' et B' de Charleroi.

Au 30 juin 2018, 7 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Charleroi

Au cours du semestre, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes et acousticiens) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 18.214,52 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 151.743,91 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Charleroi ont été versées pour un montant de 636.361,23 €

C. Réseau de mesure du bruit

Pour le premiers semestre 2018, les coûts portant sur les licences et la maintenance du logiciel DIAPASON et du réseau de sonomètres, ainsi que sur la formation y relative s'élèvent à 61.525,80 €.

D. Experts et avocats

Dans le cadre des missions déléguées qui lui sont confiées par le Gouvernement wallon, la SOWAER a été amenée à prendre en charge des honoraires des avocats défendant les intérêts de la Région wallonne en matière d'aéroports.

Pour le premier semestre 2018, les honoraires des avocats s'élèvent à - 707,49 €.

- **Financement des missions de sûreté-sécurité**

Pour le premier semestre 2018, le financement des missions de sûreté-sécurité assurées par les sociétés de gestion des aéroports a représenté un coût 10.880.000 € pour Charleroi et de 5.244.000 € pour Liège.

- **Développement des zones d'activité économiques**

La SOWAER a été chargée de valoriser les terrains autour de l'aéroport de Liège en les aménageant en zones d'activité économique.

La gestion et le développement d'une partie de ces zones (~120 ha bruts) a été confié à la SPI dans le cadre d'une convention conclue entre cette dernière, la SOWAER et ECETIA.

Le solde des terrains (~350 ha bruts) est géré directement par la SOWAER.

I. Zones étudiées et mises en œuvre par la SPI

Etudes en cours

- Mise en œuvre des zones d'activité économique de Cahottes et de Rossart ;
- Mise en œuvre de la zone d'activité économique de Stockis

II. Zones étudiées et mises en œuvre par la SOWAER

Travaux réceptionnés provisoirement durant le premier semestre 2018

- Travaux de mise en œuvre des zones d'activités économiques Airport City 3, 2 et 1.

Travaux en cours

- Mise en œuvre de la zone d'activité économique Flexport City 3 ;
- Mise en œuvre de la zone d'activité économique Airport City : Mise en place d'un réservoir d'eau.

Etudes en cours

- Mise en œuvre de la zone d'activité économique Flexport City 3 ;
- Mise en œuvre des zones d'activité Ouest (Jolive, Fontaine, Bihet et Rouvroi) ;
- Mise en œuvre d'une conduite d'évacuation des eaux de pluies des zones Cubber et Stokis (Projet FEDER).

III. Subsidés obtenus

Le Ministre en charge de l'Équipement des zones d'activités économiques a alloué à la SOWAER, au cours du premier semestre 2018, un montant global de subsidés pour ses travaux s'élevant à 399.542 €.

Durant cette même période, des subsidés ayant fait l'objet de décisions antérieures ont été liquidés pour un montant de 1.938.357 €.

3. Comptes au 30 juin 2018

- **Comptes de bilan(en €)**

ACTIF	30/06/2018	31/12/2017	Ecart eur	Ecart %
Actifs immobilisés	386.726.486	369.248.627	17.477.859	4,7%
Frais d'établissement	0	0	0	-
Immobilisations incorporelles	18.606	25.906	-7.299	-28,2%
Immobilisations corporelles	320.801.559	313.933.849	6.867.710	2,2%
Immobilisations financières	65.906.321	55.288.873	10.617.448	19,2%
Actifs circulants	81.064.737	80.766.949	297.788	0,4%
Créances à plus d'un an	9.315.112	8.481.391	833.721	-
Stocks et commandes en cours	19.355.097	19.215.447	139.650	0,7%
Créances à un an au plus	14.018.364	14.929.629	-911.265	-6,1%
Placements de trésorerie	0	0	0	-
Valeurs disponibles	37.740.978	37.759.127	-18.149	0,0%
Comptes de régularisation	635.185	381.355	253.830	66,6%
Total de l'Actif	467.791.222	450.015.576	17.775.646	4,0%
PASSIF	30/06/2018	31/12/2017	Ecart eur	Ecart %
Capitaux propres	264.659.289	232.086.405	32.572.884	14,0%
Capital	319.066.095	319.066.095	0	0,0%
Primes d'émission	0	0	0	-
Plus values de réévaluation	10.488.108	10.488.108	0	0,0%
Réserves	0	0	0	-
Résultat reporté	-67.492.125	-99.255.693	31.763.568	-32,0%
Subsides en capital	2.597.211	1.787.895	809.316	45,3%
Provisions et impôts différés	5.429	17.168.861	-17.163.433	-100,0%
Dettes	203.126.504	200.760.309	2.366.195	1,2%
Dettes à plus d'un an	149.618.334	148.784.613	833.721	0,6%
Dettes à un an au plus	42.003.739	47.520.825	-5.517.086	-11,6%
Comptes de régularisation	11.504.432	4.454.871	7.049.560	158,2%
Total du Passif	467.791.222	450.015.576	17.775.646	4,0%

- Compte de résultats

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
Ventes et prestations	50.604.869	41.031.376	9.573.494	23,3%
Chiffre d'affaires	31.781.411	18.616.109	13.165.303	70,7%
Variation des stocks	139.650	482.845	-343.195	-71,1%
Production immobilisée	0	0	0	-
Autres produits d'exploitation	18.680.337	21.930.882	-3.250.545	-14,8%
Produits d'exploitation non récurrents	3.471	1.540	1.931	-
Coûts des ventes et prestations	16.913.998	39.492.845	-22.578.847	-57,2%
Approvisionnements	139.650	1.380.279	-1.240.629	-89,9%
Services et biens divers	2.417.164	1.429.380	987.784	69,1%
Rémunérations et charges sociales	3.098.183	2.844.054	254.129	8,9%
Amortissements	10.477.279	10.829.180	-351.901	-3,2%
Réductions de valeurs	0	0	0	-
Provisions pour risques et charges	-17.163.433	4.269.032	-21.432.465	-
Autres charges d'exploitation	16.135.966	18.740.919	-2.604.953	-13,9%
Charges d'exploitation non récurrents	1.809.188			
Résultat d'exploitation	33.690.871	1.538.531	32.152.341	2089,8%
Produits financiers	1.278.141	1.114.152	163.989	14,7%
Charges financières	3.205.444	3.583.127	-377.683	-10,5%
Résultat courant avant impôts	31.763.568	-930.445	32.694.013	-3513,8%
Impôt sur le résultat	0	0	0	-
Résultat de l'exercice	31.763.568	-930.445	32.694.013	-3513,8%

4. Commentaires sur les comptes semestriels

- Les comptes de bilan

A. Actif

I. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique est constituée de la valeur résiduelle de licences informatiques acquises pour un montant de 782.674 €, soit 18.606 €.

II. Immobilisations corporelles

Somme des actifs suivants :

<u>LIBELLE</u>	<u>VAL.INVEST. 30/06/2018</u>	<u>VAL.RESIDUELLE 30/06/2018</u>
Apport en nature infrastr. Gosselies	62.395.150,00	5.196.993,12
Apport en nature infrastr. Gosselies 2014	24.256.565,00	24.256.565,00
Apport en nature infrastr. Bierset	26.499.396,48	5.051.751,34
Apport en nature infrastr. Bierset 2014	15.953.530,00	15.953.530,00
Actifs transférés Liège Airport	59.815.994,39	8.520.483,60
Apport nature infrastr. Spa	2.571.103,57	213.143,08
Apport nature infrastr. Cerfontaine	5.026.815,23	643.732,58
Apport nature infrastr. St Hubert	3.346.446,00	294.299,44
Investis.réalisés à Charleroi-Gosselies	211.961.705,60	108.895.313,43
Investis.réalisés à Liège-Bierset	221.727.616,00	117.544.004,96
Investis.réalisés à Spa - La Sauvenière	2.698.696,63	1.184.421,19
Investis.réalisés à Saint Hubert	2.848.294,06	1.270.558,86
Investis.réalisés à Cerfontaine	3.212.662,42	911.581,29
Siège social	1.660.873,70	292.353,15
TOTAL	643.974.849,08	290.228.731,04

Et des immobilisations en cours :

- Charleroi – Gosselies : 6.355.010,12 €
- Liège – Bierset : 20.672.264,63 €
- Saint-Hubert : 27.344,37 €
- Spa : 11.089,38 €
- Cerfontaine : 22.090,73 €
- Zones d'activités économiques : 3.485.028,50 €

II. Immobilisations financières

Les participations de même que les créances à long terme relatives à des leasings n'ont pas évolué au cours de l'exercice.

Par contre, la créance comptabilisée vis-à-vis de BSCA, correspondant aux sommes versées par celle-ci sur un compte séquestre dans le cadre du recours introduit contre la décision de la Commission européenne du 1^{er} octobre 2014, a augmenté d'un peu plus de 10 millions d'euros.

IV. Stocks et commandes en cours

Ce poste, dans lequel sont repris des immeubles destinés à la vente, est stable par rapport au 31/12/2017.

V. Créances à un an au plus

Ce poste est essentiellement composé des créances commerciales et des créances relatives aux leasings (partie échéant dans l'année) octroyés aux sociétés de gestion des aéroports. Il est en légère baisse par rapport au 31/12/2017.

VI. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

La trésorerie disponible est stable par rapport au 31 décembre 2017.

VII. Comptes de régularisation

Cette rubrique est composée :

- d'une charge à reporter suite à l'acquisition en 2006 d'une swaption destinée à couvrir un emprunt de 80.000.000 d'euros qui a été exercée en novembre 2007.

B. Passif

I. Capital

Le capital a été constitué en plusieurs opérations distinctes :

- Un apport en espèce lors de la constitution de la société à concurrence de 75.000.000 € ;
- Trois augmentations de capital par apport en nature à concurrence de 89.282.000 €, 11.450.000 € et 40.210.095 € ;
- Seize augmentations de capital par apport en espèces pour un montant cumulé de 103.124.000 €.

II. Plus-value de réévaluation

Cette rubrique est composée d'une plus-value actée en 2009 sur les actions de BSCA ainsi que, depuis 2014, sur les terrains dont la SOWAER est propriétaire sur les plateformes aéroportuaires de Liège et de Charleroi.

La valeur de ces terrains a été alignée sur la valeur estimée par le Comité d'acquisition d'immeubles pour les terrains ayant fait l'objet de l'apport en nature de la Wallonie.

III. Perte reportée

La perte reportée au 31 décembre 2017 a été diminuée par le bénéfice enregistré au cours de l'exercice, à savoir 31.763.568 €, de telle sorte que la perte reportée s'élève maintenant à 67.492.125 €, soit un peu plus de 21 % du capital libéré.

IV. Subsidés en capital

Il s'agit des subsides en capital octroyés à Liège Airport et qui ont été transférés à la SOWAER en 2002 dans le cadre de la reprise des actifs financés par la Société Régionale Wallonne du Transport.

On retrouve également pour un montant de 925.020 € les subsides en capital obtenus auprès de la Région wallonne servant à aménager les terrains situés en zones d'activités économiques autour de l'aéroport de Liège

VI. Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique est composée d'une provision pour grosse réparation relative à des travaux d'entretien. La provision reprenant les montants versés par BSCA sur un compte séquestre en application de la décision de la Commission européenne relative aux aides d'états qui auraient été perçues par BSCA a quant à elle été soldée suite à la décision du tribunal européen, contre laquelle BSCA a décidé de ne pas faire appel.

VII. Dettes à plus d'un an

Les dettes financières à long terme sont constituées des emprunts contractés pour financer le programme d'investissements de la SOWAER, les emprunts contractés pour financer les immeubles cédés en leasing à Liège Airport et BSCA, ainsi que les emprunts SOWAFINAL. Ces derniers génèrent une hausse des dettes au 30 juin.

VIII. Dettes à un an au plus

Cette rubrique est composée des dettes financières à plus d'un an échéant dans l'année ainsi que des dettes commerciales, fiscales et sociales. Ce poste connaît une baisse assez importante par rapport au 31 décembre dès lors qu'une hausse temporaire avait été enregistrée en fin d'année.

IX. Comptes de régularisation

Cette rubrique est essentiellement composée :

- de charges financières à imputer sur l'exercice ;
- de produits à reporter relatifs à des subventions relatives à la sûreté/sécurité qui n'ont pas été consommées au 30 juin.

- **Le Compte de résultats**

I. Ventes et prestations

Le chiffre d'affaires est constitué en grande partie des redevances payées par les sociétés de gestion des aéroports et aérodromes dans le cadre des conventions de services.

Les autres produits d'exploitation sont constitués de la dotation versée par la Wallonie dans le cadre du financement des missions de sûreté et sécurité ainsi que de la refacturation de certains frais pris en charge par la SOWAER.

Ce poste comptabilise également les subsides reçus dans le cadre de l'aménagement des terrains situés en zone d'activité économique sur Liège.

II. Approvisionnements et marchandises

Ce poste est constitué des acquisitions de terrains et frais d'équipement liés à l'aménagement des zones économiques. Seuls les terrains – et les équipements qui y sont liés – destinés à être vendus sont désormais comptabilisés dans cette rubrique. Les terrains destinés à être cédés sous forme de bail emphytéotique sont désormais activés.

III. Biens et services divers

Les postes significatifs de cette rubrique sont ceux relatifs aux fournitures diverses, aux travaux d'entretien, aux loyers des bureaux, aux honoraires divers ainsi qu'aux frais d'assurances. On constate une hausse assez importante par rapport à l'exercice précédent en raison de l'importance des travaux de gros entretien comptabilisés.

IV. Rémunérations et charges sociales

Ce poste comprend les rémunérations et charges sociales du personnel de la SOWAER, en ce compris celles des personnes employées dans les cellules SOWAER Environnement.

Ce poste est connaît une légère augmentation par rapport au premier semestre 2017.

V. Amortissements

Jusqu'au 31 décembre 2007, la SOWAER pratiquait l'amortissement dégressif sur l'ensemble de ses actifs immobilisés, à l'exception des travaux d'aménagement réalisés au siège social et du matériel roulant qui faisaient tous deux l'objet d'un amortissement linéaire.

Partant du constat que ce type d'amortissement pouvait conduire à acter une dépréciation telle que la valeur résiduelle puisse être inférieure à la valeur économique du bien, le conseil d'administration de la SOWAER a décidé de pratiquer l'amortissement linéaire pour tous les actifs dont l'amortissement a débuté après le 1^{er} janvier 2008.

Il a également décidé d'étendre cette règle aux cinq gros chantiers terminés au cours du deuxième trimestre 2007, à savoir, le terminal passagers, le parking avions et la réfection de la piste à Charleroi, le parking avions et le parc pétrolier à Liège.

Les taux d'amortissement appliqués aux actifs immobilisés sont les suivants :

Infrastructures et bâtiments

- Parkings avions : 3.33%
- Immeubles de bureaux : 3.33%
- Voies d'accès et parkings voitures : 3.33%
- Parkings sous terrains : 5%
- Pistes : 5%
- Bâtiments industriels (dont terminaux passagers) : 5%
- Rénovation de bâtiments : 6.67%
- Parcs pétroliers : 6.67%
- Investissements réalisés au siège social : 11%
- Maisons d'habitation : 5%

Installations et équipements

- Balisages : 10%
- Portakabin : 10%
- Antennes radars : 10%
- Installations de sécurité : 10%
- Fibre optique : 10%
- Aide à la navigation : 6.67%

Mobilier, matériel roulant

- Mobilier et matériel informatique : 20%
- Matériel roulant : 20%

VI. Provisions pour risques et charges

La provision constituée en 2017 à hauteur des sommes cantonnées par BSCA depuis le 1^{er} janvier a été extournée.

VII. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique est essentiellement composée des charges liées au financement des missions de sûreté-sécurité, qui sont désormais prises en charge par Liège Airport et BSCA, ainsi que, dans une moindre mesure, du précompte immobilier.

VIII. Produits financiers

Cette rubrique est composée du produit des placements, des dividendes perçus, de la part des subsides en capital affectée aux produits financiers et des intérêts perçus dans le cadre des leasings octroyés à Liège Airport et BSCA. Elle est stable par rapport à l'exercice précédent.

IX. Charges financières

Les charges financières sont essentiellement générées par les emprunts contractés en vue de financer le programme d'investissements ainsi que par les emprunts contractés en vue du financement des investissements cédés en leasing à Liège Airport et BSCA.

Ce poste connaît une baisse par rapport à 2016 grâce à la diminution de la dette.

X. Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 31.763.568 € qui est dû à la recette exceptionnelle enregistrée suite à la décision du tribunal européen du 25 janvier sur le recours introduit par BSCA et la libération des montants cantonnés qui s'en est suivie.

- **Droits et engagements hors bilan**

Cette rubrique reprend les droits et engagements liés à la gestion des missions déléguées spécifiques pour le compte de la Wallonie.

A. Droits

I. Immobilisations corporelles

Ce poste s'élève à 740.839 € et représente la valeur résiduelle de l'acquisition de nouveaux sonomètres ainsi que l'acquisition de terrains bâtis et non bâtis autour de l'aéroport de Liège.

II. Immobilisations financières

Participation dans BSCA détenue pour le compte de la Wallonie et valorisée à 11.248.251 €, ce qui représente une valeur par action équivalente à celle des parts détenues en objet social.

III. Stocks

Il s'agit de terrains bâtis et non bâtis acquis au cours du premier semestre 2018 et destinés à être revendus.

Le montant s'élève à 240.500 €.

III. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Cette rubrique, dont le montant s'élève à 8.037.282 € reprend les liquidités dont dispose la SOWAER dans le cadre de l'exercice de ses missions déléguées étant entendu que celles-ci sont déposées sur un compte faisant partie de la centralisation de trésorerie de la Région.

IV. Créance à un an au plus

Ce poste reprend une créance sur la Wallonie correspondant à une tranche de subsides octroyée en 2018 mais pas encore perçue au 30 juin ainsi qu'une créance sur la SOWAER (objet social) pour un montant total de 8.120.843 €

TOTAL DROITS : 28.387.715 €.

B. Engagements

I. Plus-value de réévaluation sur immobilisations financières

Une plus-value de réévaluation de 9.109.251 € a été actée afin d'aligner la valeur des parts sur celles détenues en objet social.

II. Dettes financières à long terme

La reprise par la Région des dettes contractées par la SOWAER dans le cadre de ses missions déléguées a permis de solder la créance qui avait été actée sur la Région lorsque ces dettes ont été contractées.

Toutefois, le montant des dettes étant supérieur à celui de la créance, il a été décidé de créer un compte de dettes à long terme vis-à-vis de la Région. Celle-ci n'est évidemment pas exigible mais être considérée comme un droit que possède la Région sur le patrimoine détenu en missions déléguées.

Le montant s'élève à 16.155.130 €.

III. Dettes un an au plus

Il s'agit des dettes commerciales relatives à l'exercice des missions déléguées par la Wallonie.

Le montant s'élève à 3.123.334 €.

TOTAL ENGAGEMENTS : 28.387.715 €.

5. Résultats prévisionnels au 31 décembre 2018

	<u>31/12/2018 estimé</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
Ventes et prestations	72.956.235	75.735.045	-2.778.810	-3,7%
Chiffre d'affaires	49.608.532	37.601.968	12.006.564	31,9%
Variation des stocks	-15.954.266	1.076.207	-17.030.473	-1582,5%
Production immobilisée	0	0	0	-
Autres produits d'exploitation	39.301.969	37.055.098	2.246.871	6,1%
Produits d'exploitation non récurrents	0	1.772	-1.772	-100,0%
Coûts des ventes et prestations	52.694.916	73.750.184	-21.055.268	-28,5%
Approvisionnements	0	3.406.539	-3.406.539	-100,0%
Services et biens divers	4.183.886	3.958.243	225.643	5,7%
Rémunérations et charges sociales	5.489.864	5.370.125	119.739	2,2%
Amortissements	23.536.791	22.010.075	1.526.716	6,9%
Réductions de valeurs	0	0	0	-
Provisions pour risques et charges	-17.163.433	8.787.642	-25.951.075	-295,3%
Autres charges d'exploitation	34.701.175	29.943.069	4.758.106	15,9%
Charges d'exploitation non récurrentes	1.946.633	274.490	1.672.143	609,2%
Résultat d'exploitation	20.261.319	1.984.860	18.276.458	920,8%
Produits financiers	2.049.789	1.951.409	98.380	5,0%
Charges financières	6.306.084	7.031.765	-725.681	-10,3%
Résultat courant avant impôts	16.005.024	-3.095.496	19.100.519	-617,0%
Impôt sur le résultat	7.136	3.033	4.103	135,3%
Résultat de l'exercice	15.997.888	-3.098.529	19.096.416	-616,3%

XII. Rapport des commissaires

Contacts

SOWAER

Siège social
Namur Office Park
Avenue des Dessus de Lives, 8
5101 NAMUR (LOYERS)
Tél. : 081/32 89 50
Fax : 081/31 35 04

Siège de Liège

SOWAER Environnement Liège

Aéroport de Liège-Bierset
Bâtiment n°50
4460 GRACE HOLLOGNE
N° gratuit : 0800/25 747
Fax : 04/225 83 21

Siège de Charleroi

SOWAER Environnement Charleroi

Rue Clément Ader, 8
Bâtiment Clément Ader
6041 GOSSELIES
N° gratuit : 0800/90 111
Fax : 071/34 99 89

Liege Airport

Aéroport de Liège-Bierset
Bâtiment 50
4460 GRACE HOLLOGNE
Tél. : 04/234 84 11

BSCA

Rue des Frères Wright, 8
6041 Gosselies
Tél. : 071/25 12 59

Belgocontrol

Tervuursesteenweg, 303
1820 STEENOKKERZEEL
Tél. : 02/206.21.11

SPW

Direction générale opérationnelle
de la mobilité et des voies hydrauliques
Boulevard du Nord, 8
5000 NAMUR
Tél. : 081/77.26.80

**Cabinet du Ministre en charge
de la gestion aéroportuaire wallonne**

Rue des Brigades d'Irlande, 4
5100 JAMBES
Tél. : 081/32.34.11